

# A.P.L.

## QUEST

INFORMATION

1,50<sup>F</sup> 147  
29 JUIN



.....

A.P.L. périodique

NANTES

c.p.pap. 54 701

Dir. M. Clavel

imp. spé  
A.P.L.



# AU MENU CETTE SEMAINE

## OUVRIERS

Page 2-3-4  
Page 5-6  
Page 6  
Page 7-8-9  
Page 9

Tréfinétaux: Questions à des travailleuses de l'usine  
Travailleurs Saisonniers: "Defendez-vous"  
Les APF deviennent "Syndicat du Cadre de Vie"  
Direction Départementale de l'Équipement: Maine-et-Loire  
EN Bref

## PAYSANS

Page 10-11  
Page 12-13  
Page 13

Secheresse: Droit à la vie pour tous.  
Couéron: Les Paysans contre les accapareurs de foin!  
Cheix en Retz; Dernière minute, les flics tentent d'intervenir.

## LIBRE OPINION

Page 14 -15

APL : Danger d'éclatement, écrit un lecteur.

## JUSTICE

Page 16-17

La Dure Profession d'Avocat.

## ECOLE

Page 17-18  
Page 18  
Page 19  
Page 20

9 licenciements prévus à l'institution N-D. de Charité  
CRIN, manif samedi dernier.  
IUT, rétention des notes administratives  
Enseignement Privé, La CFDT c'est le diable

## DE QUOI S'OCCUPER

MARDI 29 JUIN

Salle Vasse 20h30 "l'année du tortionnaire" présentée par la section nantaise d'amnesty international.

Mardi 29 JUIN

20h R.U. du tertre. Pour une riposte aux 5 inculpations à la suite des manifestations étudiantes. TOUS ceux intéressés se retrouver au R.U.

Dimanche 4 JUILLET

Pique nique de soutien aux Sachots à la Ménanerie aux Epesses.  
Pique nique au comité de soutien Bon-Toucaud 10h30 Beaulieu (Savenay)

TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE  
AU MOINS 100 PERSONNES CONTRE  
L'EXPULSION - TOUS A CHEIX. -

TOUS A CHEIX



# TREFIMETAUX : QUESTIONS À DES TRAVAILLEURS DE L'USINE.

C'était à Cheix en Retz dimanche, pendant le pique-nique de soutien aux Mouillés. Nous avons discuté avec des travailleurs de Tréfimétaux (dont des délégués). Ils ont répondu à nos questions, aux questions d'autres camarades de journaux révolutionnaires, ~~et~~ en leur nom personnel.

Dans la lutte de Tréfi, on retrouve des orientations réformistes et des orientations révolutionnaires. C'est leur confrontation qui nous a intéressé. C'est pourquoi les questions ont surtout porté sur le rapport entre réformistes et révolutionnaires dans l'entreprise et dans le syndicat. (Pour plus de compréhension, relisez en même temps que celui-ci le numéro précédent de l'APL)

QUESTION : POUVEZ VOUS NOUS PARLER DU DEROULEMENT DE LA MOBILISATION DANS L'USINE, DES CONTRADICTIONS AVEC LE PCF, DU RAPPORT DE FORCES DANS LA CGT ?

- Le rapport de force a commencé à être créé il y a 4-5 ans, avant l'arrivée du PCF. On était un certain nombre de gars qui disaient ce qu'ils pensaient en AG sans en être inquiétés.

- Il y a eu quand même un creux quand certains d'entre nous étaient à l'armée, mais ça a repris après.

- Il y a environ 15 mois, le PC s'est monté par des jeunes combattifs qui avaient même des attitudes gauchistes dans la grève, notamment au moment de la reprise du travail en 75;

Dans la section CGT le rapport de force est plus complexe qu'un pourcentage, ça dépend des débats. Dans les discussions, il y en a un ou deux qui sont fixés sur la ligne, les autres voient et jugent. Par exemple : pour la préparation du congrès de l'Union Départementale la motion "démocratie ouvrière qui prime sur la démocratie syndicale" a été votée à la majorité, et en Décembre, sur la motion de soutien aux soldats, 4 sur 30 étaient minoritaires pour la voter.

QUELLE FORME DE MOBILISATION ?

-- Pour le soutien aux 12 femmes, au départ, les gars du PC étaient prêts à en faire une affaire nationale, un cas de jurisprudence, ils voulaient barrer les routes, arrêter les trains, occuper la télé... Mais nous on se demandait deux choses :

\* QUELS MOYENS POUR QUE CE SOIT UNE ACTION DE TOUTE LA BOITE ?

Par exemple, pour les collages d'affiches, et les tracts, pour eux "ils s'en chargeraient", ça devenait une affaire de spécialistes. Pour nous, ça ne devait pas être ça ; par exemple pour la dernière affiche il y a eu 17 équipes de collage, c'est à dire environ 35 gars de Tréfi, et qui en plus sont sortis des limites de la Basse Loire, c'est énorme.

C'est vraiment significatif que 200 sur 430 se soient déplacés à St Nazaire (où bon nombre n'étaient jamais allés) alors que les manifs à Nantes ne déplacent jamais plus de 15 personnes.

\* QUELS MOYENS POUR QUE LE RESTE DE L'ACTIVITE SYNDICALE NE SOIT PAS ABANDONNE ?

QUESTION : MAIS QU'EST CE QUI S'EST PASSE DANS L'USINE CETTE ANNEE ?

- Il y a eu plein de conflits d'atelier, comme à l'atelier de la monnaie, où pour les gars qui revenaient du service militaire (la direction a cédé et les a repris). A travers les conflits d'ateliers, on a essayé d'arriver à une structuration syndicale la plus développée et la plus active possible :

- \* forte participation à la rédaction du journal d'entreprise (30 à 40 personnes en tout)
- \* Réseau de collecteurs composée de bien d'autres gens que les délégués et qui se réunissent.
- \* au comité hygiène et sécurité, des tas de gens qui ne sont pas délégués y vont.



## ... la réputation de jouer aux cartes...

Bref, beaucoup de gens sont mouillés dans l'activité.

Au laminoir :

-- c'était un atelier qui avait la réputation de jouer aux cartes. Avant la grève il y avait 10-15 % de syndiqués, maintenant il y en a 78 %. Dès le plus petit problème maintenant les gars sont prêts à arrêter et à se mobiliser.

A la Monnaie :

(26 femmes)

-- Au début de l'année, une femme de ménage est tombée malade plusieurs fois, elle a fini par être déclarée inapte. En Avril-Mai, le ménage n'était toujours pas fait et ça nous gênait beaucoup (réfectoire, vestiaire, toilettes, atelier). Deux femmes de l'atelier (55 ans et 43 ans) ont été désignées par le chef et elles ont refusé de faire le ménage. Elles n'étaient pas syndiquées, mais des déléguées leur ont quand même proposé de les accompagner au bureau. Le chef du personnel voulait donc alors licencier les 3 femmes.

Alors on a discuté toutes ensemble et on a proposé de faire le ménage à tous de rôle en attendant l'embauche. L'ingénieur de l'atelier ne voulait pas que les femmes du contrôle fasse le ménage, femmes qui étaient d'accord avec nous pour ne pas faire la zizanie dans l'atelier. A 14 Heures 15 on s'arrête, on va voir l'ingénieur; à 16 heures 15, il cède.

"FAIRE MARCHER TOUS LES CERVEAUX"

- C'est important cette mobilisation de tous. On combat à plus long terme en prévision d'une éventuelle fermeture de la boîte.

- On fait en sorte que les gens prennent leurs affaires en main. A Lip, ils disaient : "faire marcher tous les cerveaux". Les gens nous font confiance, mais il suffit pas qu'ils aient confiance dans le syndicat, il faut que leur confiance soit bâtie sur la compréhension de leurs affaires.

PAR RAPPORT A LA HIERARCHIE DU SYNDICAT

- La démocratie est notre meilleure arme par rapport à l'Union Locale (UL) et l'Union Départementale (UD)

## ... la démocratie, notre meilleure arme.

On l'a bien vu par rapport au comité de soutien où étaient entre autres "Paysans Travailleurs" et "Révolution!" L'UL a voulu déclanché une offensive par plusieurs moyens : en convoquant deux élus au bureau de l'UL pour remettre de l'ordre dans la CGT Tréfi, en allant voir des militants modérés de la boîte, en faisant courir des bruits ("ils sont contre le programme commun").. ils seraient prêts à sabrer la section et à en refaire une avec 6 autres militants.

Pour contrer cette offensive, on a été voir plien de gens, y compris des vieux cadres du PC, dont un qui dit par moment que notre lutte, c'est la plus belle expérience de sa vie.

QUESTION : ET LES RAPPORTS HOMMES/ FEMMES DANS L'USINE ?

## Femmes

Petite histoire :

- à l'ouverture de l'atelier de la monnaie, les hommes l'appelaient : "le parc à moules" et notamment le graisseur de machines. On l'a attendu à 4 : "Tu dis toujours que tu viens graisser les moules, lesquelles tu as graissé ?" Il n'a pas remis les pieds dans notre coin pendant trois semaines.

- Il y a des femmes dans le syndicat mais faut voir le rôle qu'on leur donne (souvent du secrétariat). C'est pas facile de parler à la commission exécutive pour une femme, on leur fait souvent jouer un rôle de caution démocratique.

- Même si les femme inculpée se sont peu exprimées pendant la journée du 17, elles ont fait avant des tas de trucs distribué un tract à la porte de l'usine, écrit le texte de leur intervention à la manif de Couéron. L'UFF dominée politiquement par le PC a prise sur elles, mais la lutte a beaucoup aidé à leur prise de conscience.

QUESTION : EST CE QUE VOUS N'AVEZ PAS TRAVAILLE POUR LE PCF ?

QU'EST CE QUE LE PC A FAIT DANS LE COMITE DE SOUTIEN ?

EST CE QU'IL A REUSSI A CHAPEAUTER LA MANIF DE ST NAZAIRE ? Cf; No précédent)

-- / -- -- >



## "Avez vous travaillé pour le PCF ?"

- Le PC vise avant tout les élections municipales à Couéron et même les législatives. Il a mis toutes ses forces dans le soutien extérieur car il n'avait pas le rapport de force à l'intérieur. Aux réunions de délégués, ceux du PC étaient bien souvent déjà pris par d'autres choses à l'extérieur :

- \* Le meeting à Couéron avec C; Lagatu, leur sénatrice, qui a parlé une partie du temps de Tréfi et le reste sur le Congrès.
- \* des pétitions du PC
- \* une invitation des 12 femmes au 22ème congrès.
- \* une intervention de Le Corre au parlement sur la question.
- \* invitation des 12 femmes à la journée nationale "100 000 femmes" etc...

Dans le soutien extérieur, les femmes étaient comme une sorte de prétexte et le leit motiv toujours : "22<sup>e</sup> congrès, Programme Commun";

- A Carnaud Basse Indre, c'est la CFDT qui a plusieurs reprises réclamé une intersyndicale pour soutenir les femmes.

- Le nombre des militant du PC a augmenté plus vite, mais sur le terrain syndical, ce qui prime c'est l'orientation qu'ils défendent. A Tréfi, le syndicat CGT tranche avec l'habituel : les Assemblées Générales sont prioritaires, la commission exécutive est ouverte à tous...

### Contradictions du P.C.

#### LA CELLULE DU PC

Il y a des contradictions énormes. La division est très profonde et ils en discutent. Ils débattent encore de la suppression de la dictature du prolétariat. A chaque volonté de chapeauter de l'UD, des gars ont pris parti pour nous.

#### LE COMITE DE SOUTIEN

- C'était un cartel d'organisations qui a tardé à se mettre sur pied, ce qui a laissé la voie libre au PC. Il y avait des actions unitaires décidées mais le PC tenait ses propres conférences et rajoutait toujours ses communiqués en tant que PC.

Les différentes organisations pour la plupart, ne prenaient pas leurs responsabilités et n'exerçaient pas de contrôle sur les actions, si bien que le PC et les permanents CGT en profitaient (10 et 17 Juin) Voir APL précédent.

#### ET L'EXTRÊME GAUCHE ?

- Une fois qu'une bagarre dépasse le cadre de l'usine, il faut que les organisations d'extrême gauche et les sections syndicales combattives mobilisent plus et apparaissent plus.

- On a voulu attendre de pouvoir lancer une position officielle du syndicat CGT Tréfi (c'est à dire avoir le rapport de forces dans l'usine contre l'inertie de l'UD) pour appeler l'extrême gauche au soutien. Celle ci aurait du lancer le soutien autonome avant. Du moment que c'est lié à l'intérieur, que ça appuie la position des travailleurs révolutionnaires de Tréfi, les erreurs ne peuvent qu'être minimales.

L'appel public n'a pu être lancé que 15 jours avant le procès, ça faisait trop juste.

- l'extrême gauche a peut être eu une attitude "infantile" sous prétexte que ce n'était pas une mobilisation strictement révolutionnaire.

- Est ce qu'on pouvait faire un truc direct avec l'extrême gauche ? Après je dis oui, et ça a beaucoup manqué. Avant je ne savais pas. On était tellement occupés sur la Basse Loire qu'on a pas senti le moment opportun où on pouvait se le permettre.

Interview APL

## CHOMEURS

L'UL. CFDT demande la réduction de 30% accordée sur les billets de chemin de fer à l'occasion des congés payés soit aussi accordée aux chômeurs.



# TRAVAILLEURS SAISONNIERS : DÉFENDEZ-VOUS !

## APPEL DE LA JOC

A l'approche des vacances et donc de la période du travail saisonnier pour beaucoup de jeunes, la fédé JOC de Nantes vous propose un article sur ce qu'est le travail saisonnier, vécu par beaucoup de jeunes scolaires et étudiants, sur la côte de Jade et vous fait part de l'action qu'elle entreprend chaque année, sur place, auprès des saisonniers.

Tous les ans, durant la "saison", les commerces, l'hôtellerie, les campings etc... font appel à des jeunes pour travailler sur la côte de Jade. Ces Jeunes, ce sont essentiellement des scolaires, étudiants et chômeurs de milieu ouvrier qui travaillent pendant leurs vacances pour pouvoir suivre leurs études, par besoin d'argent...

Bien souvent, les conditions de travail rencontrées par les saisonniers sont déplorables : longs horaires (jusqu'à 60 heures par semaine dans l'hôtellerie), bas salaires (40 heures de comptées), absence de contrat, pas de déclaration à la Sécurité Sociale, pas de congés, pas de bulletin de salaire... des faits :

- Jean-Paul, apprenti boulanger, fait la saison sur la côte, il travaille 11 heures par nuit.
- Marie-Claude, dans une crêperie fait de 12 & 14 heures par jour sans être déclarée à la SS.
- Monique, scolaire, 14ans $\frac{1}{2}$  fait la saison comme employée de maison pendant 2 mois. Elle travaille 11 heures par jour. Elle a un jour de congé par semaine et elle est payée 400 Frs par mois, elle n'est pas déclarée à la SS et n'a pas de bulletin de salaire...

Ces conditions intolérables marquent profondément les saisonniers et ont des répercussions sur toute leur vie : fatigue, isolement qui sont le résultat de l'exploitation forcée qu'exerce bon nombre de patrons ne visant qu'un maximum de profit, au détriment des travailleurs saisonniers et des vacanciers, et

dans la logique d'un système qui néglige la vie des travailleurs au profit de l'argent.

La JOC dénonce de telles situations faites aux jeunes saisonniers ainsi que toute une société qui favorise un tel état de choses. Elle pense aussi qu'il est important de réagir dès aujourd'hui et c'est pourquoi elle assure, depuis plusieurs années, une permanence-saison à Pornic aux côtés des travailleurs saisonniers de la côte de Jade, et en lien avec les Organisations syndicales. L'action des années précédentes a surtout permis :

- d'une part, d'informer les saisonniers sur leurs droits, qui sont souvent mal connus...
- d'autre part, de les aider à faire respecter leurs droits, là où ils travaillent, de mener des actions dans leur boulot...
- de provoquer une action représentative auprès des pouvoirs publics demandant des moyens permettant une augmentation du nombre d'Inspecteurs et de Contrôleurs du Travail ; déjà cette action a permis l'an dernier l'augmentation du nombre de contrôle de l'inspection du Travail.

A la veille de cette nouvelle saison de travail, la JOC invite les jeunes travailleurs saisonniers de la côte de Jade à venir s'informer de leurs droits à la permanence qu'elle tiendra en Juillet et Aout à Pornic, elle les invite aussi à réagir avec elle, avec les Organisations syndicales, contre les situations d'exploitation qui leur sont imposées.

Permanence JOC 44, rue de Verdun  
44210 PORNIC

D'autres permanences sont aussi assurées par des fédés voisines à

Permanence JOC 5 rue des Acacias  
44000 LA BAULE

Permanence JOC 26 rue du Palais  
85 LES SABLES D'OLONNES

Fédé JOC NANTES

JOC (- Jeunesse Ouvrière Chrétienne)



## LES DROITS DES SAISONNIERS

La JOC rappelle aux "saisonniers" qu'il a des droits et qu'il doit les faire respectés.

A l'embauche, la visite médicale est obligatoire. Il faut exiger une lettre d'embauche indiquant les horaires, le salaire, les conditions de travail, les jours de repos, la durée de travail. La durée de travail est déterminée par des lois et des conventions collectives.

Les jeunes ne peuvent être embauchés plus de 8 heures par jour, ni plus de 40 heures pas semaine, ni entre 22 heures et 6 heures. La rémunération des heures supplémentaires est majorée de 25 % de 40 à 48 heures et de 50 % pour les heures en plus. Les jeunes de moins de 18 ans ne peuvent effectuer des heures supplémentaires sans autorisation de l'Inspection du Travail.

Un repos hebdomadaire de 24 heures consécutives est obligatoire. Un salarié a droit à 2 jours de congé par mois de travail. Le salaire de tout travailleur de plus de 18 ans ne peut être inférieur au SMIG (actuellement 8,08 l'heure). Celui des jeunes de moins de 18 ans comprend un abattement de 20 % de 16 à 17 ans et de 10 % de 17 à 18 ans.

Pour les employés de maison, un seul abattement : 10 % de 16 à 18 ans. Le bulletin de paie doit comporter légalement nom et adresse de l'employeur, caisse où il verse la cotisation de Sécurité Sociale avec son numéro, période correspondant, au salaire, heures effectuées, décomposées en heures normales et supplémentaires, primes éventuelles, salaire brut, déductions pour la Sécurité Sociale, déductions diverses, salaire net à payer, date de paiement, numéro de Sécurité Sociale du salarié.

SIGNALONS QUE F.O. gagne  
92 voix dans le collège ouvrier,  
66 chez les cadres.

## LES APF DEVIENNENT "SYNDICAT DU CADRE DE VIE" "POUR UN SYNDICAT DE MASSE ET DE CLASSE"

L'assemblée Générale Extraordinaire de la CNAPF qui s'est déroulée à Nantes les 19 et 20 juin 1976 vient d'adopter de nouveaux statuts et un nouveau titre:

La CNAPF devient la Confédération syndicale du cadre de vie.

Cette décision confirme le Congrès de Nov 75 dont le rapport d'orientation adopté s'intitulait "vers un syndicalisme du cadre de vie"

Ainsi se constitue pour la première fois en France une organisation syndicale de masse <sup>et de classe</sup> dont l'action se situe sur le terrain du cadre de vie de l'usage et de la consommation.

Les luttes que mènent les syndicats du cadre de vie qui affirment leur solidarité avec toutes les forces syndicales et politiques pour une transformation profonde de notre société dans l'union populaire la plus large

La confédération syndicale du cadre de vie (APF) réaffirme son attachement à la mise en place d'une société socialiste et autogestionnaire en appelant sur cette base l'ensemble des organisations qui agissent sur ce terrain, à l'unification et au renforcement des luttes contre l'exploitation du capitalisme du cadre de vie.

CSCV (APF)

### ELECTIONS A LA SNIA BOUGUE-NAIS

CGT	808	5	-61	=	812	5	-58	=
FO	699	4	+158	+1	681	4	+144	+1
CFDT	675	4	-96	=	672	4	-105	-1
CGC	94	0	-38	-1	105	0	-22	=
	VOIX	sièges	VOIX	sièges	VOIX	sièges	VOIX	sièges
	22-6-76							
			EVOLUTION PAR RAPPORT au 26-6-75				EVOLUTION PAR RAPPORT au 26-6-75	
TITULAIRES					SUPPLEANTS			



SYNDICAT CFDT EQUIPEMENT - MAINE ET LOIRE

# D.D.E. 49 EN LUTTE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT

Jeudi 13 Mai

## JOURNÉE D'ACTION NATIONALE

Le matin, à l'A.G., on fait le point sur la lutte.

Une délégation C.G.T./C.F.D.T d'une trentaine de personnes va au meeting et à la manifestation de la journée nationale et d'action.

On n'avait pas appelé à la grève car notre mouvement avec A.G quotidiennes, réunions par services, discussions, affichages des revendications nous semble une forme de lutte particulièrement efficace, les gens étaient mobilisés sur leur lieu de travail.

De plus, ce mouvement est parti à l'appel des 4 organisations syndicales et depuis le 3 Mai, l'unité a été maintenue, s'est même développée et cela sans compromis. Or F.O et la C.F.T.C n'appelaient pas à cette journée nationale d'action. On a posé le problème à l'A.G et c'est donc une délégation importante C.G.T./C.F.D.T qui est allé à la manifestation interprofessionnelle.

On a d'ailleurs demandé de pouvoir s'exprimer lors du meeting. Cela nous a finalement été accordé mais cela n'a pas été sans mal ("juste 5 minutes..", "ce n'était pas prévu") le responsable local de l'UFFA allant même jusqu'à dire que cette journée d'action n'avait pas marché dans la Fonction Publique et en particulier à la Cité Administrative, c'était la faute de l'Équipement qui avait fait sa manifestation la veille et qui n'avait pas appelé à faire grève le jeudi. Il était farouchement contre le fait qu'on nous avait laissé le micro.

L'ensemble des camarades C.G.T./C.F.D.T présents à la manif ont été déçus par son côté peu mobilisateur, voire récupérateur, les mots d'ordre les plus souvent lancés n'étaient pas sur les revendications, sur les luttes en cours dans le département mais c'était un programme commun .., "autogestion". La manifestation n'est pas allée à la préfecture.

L'après-midi, une note du directeur sortait, interdisant toute réunion (même syndicale) pendant le temps de travail.

Les délégués sont crevés, on n'arrive pas à contacter F.O et on hésite sur les formes de la réplique: on se demande quelle influence aura eu la note du DDE sur la détermination du personnel, aurait-il été intimidé? Répondra-t-il massivement à l'appel aux prochaines A.G

Vendredi 14 Mai

## TOUS CHEZ LE DIRECTEUR

A 8 H 30, réunion de l'Intersyndicale. La DDE essaie de retourner le rapport de force qu'on a développé en notre faveur. On ne peut pas le laisser prendre l'initiative uniquement par cette note et cela après 15 jours de luttes dures.

On décide de sortir immédiatement un tract qui sera diffusé dans la demi-heure et on part faire le tour des bureaux en demandant au personnel de monter chez le directeur lui montrer qu'on n'acceptera pas ses menaces et qu'on exige tous la levée de la sanction et qu'on veut tenir une A.G à 11 heures pour rendre compte de l'entrevue à la préfecture à l'ensemble du personnel et pour discuter des suites du mouvement.

On se retrouve vite petite manifestation allant de bâtiment en bâtiment, la détermination est grande vu l'importance de cette action sur la suite du mouvement. On est 120, 130 devant le bureau du directeur en scandant "TOUS CHEZ LE DIRECTEUR ""LEVEZ LA SANCTION, HALTE A LA REPRESSION".

On entre tous chez le directeur qui veut se sauver. Finalement étant donné qu'il a vu que malgré sa note, le personnel était aussi déterminé sinon plus, on lui propose de le voir avec la délégation à la préfecture (les 6 délégués syndicaux et les 6 délégués des services), le personnel restant dans le couloir.

On obtiendra qu'il téléphone à COSTET pour lui dire ce qui venait de se passer et pour savoir si COSTET avait signé ou non la sanction.

- Qu'on tienne notre A.G à 11 heures.

La détermination, la mobilisation se sont maintenues voire renforcées du fait que malgré la menace, on était toujours aussi nombreux.





C'est un des plus grands moments depuis le début du mouvement ( le 3 mai ). On a repris l'initiative.

L'après-midi, on téléphone à Paris, on apprend que Costet (directeur du personnel du Ministère de l'Equipement) se donne le week-end pour prendre sa décision mais il dit qu'il y a 9 chances sur 10 qu'il signe le blâme vu "le mauvais esprit qui règne actuellement à la DDE du Maine et Loire."

## LUNDI : LE BLÂME EST SIGNÉ PAR LE DIRECTEUR

On avait décidé à l'AG du vendredi de manifester la DDE ce lundi car il devait recevoir des inspecteurs généraux venant visiter des chantiers

Mais en intersyndicale, à 8h 30, on hésite:

- Costet doit donner sa décision ce matin.
- Si on continue le mouvement sous sa forme actuelle et si le Ministère signe le blâme on attend, on devra durcir de plus en plus notre action : il ne nous reste plus que la grève totale ou même la séquestration de Bouis.
- Le mouvement a été un mouvement de masse depuis le début (70 % du personnel en moyenne à toutes les initiatives : AG; réunions, manifs...) Il ne faut pas qu'on se groupuscularise, qu'on se retrouve une poignée.

● L'unité syndicale a été déterminante pour établir ce rapport de force et on doit la maintenir face à la direction pour faire aboutir nos revendications sur nos conditions de travail.

● Surtout, les déclarations de Chirac mercredi dernier et celles de Ponia ce week-end sur l'obligation de réserve des fonctionnaires et sur le nécessité de la faire respecter montrent que le problème se déplace du plan local (angevin) au plan national, et le personnel de la DDE, seul, ne pourra pas faire reculer le Ministère.

Finalement, on décide quand même de faire le tour des bureaux pour mobiliser les gens et aller chez la DDE car cela avait été décidé à l'unanimité à l'AG du vendredi. Mais, le temps qu'on le fasse et que bien des gens suivent (un peu moins que vendredi toutefois), on voit le DDE et l'inspecteur général Wennagel qui partent vite en voiture (voire même se sauvent) allant d'ailleurs retrouver les autres en dehors de la DDE contrairement à ce qui avait été prévu.

A midi, on téléphone à Paris et on apprend que COSTET A SIGNÉ LE BLÂME CONTRE BRICHARD ainsi que celui contre un militant CGT travaillant à Paris au Ministère qui avait fait signer une pétition pendant le temps de travail.

## MARDI AG, BILAN

On a obtenu de la DDE de faire une nouvelle AG: on se retrouve aussi nombreux (130 à 140) On tire le bilan de notre échec sur la levée de la sanction :

- Costet a durci sa position suite à son repas avec Chirac, ils voulaient faire un exemple. DE plus, cela entre dans la politique nationale de répression syndicale. Le problème devenait national et on restait isolés à Angers et cela malgré l'information qu'on a fait. Les syndicats nationaux n'ont pas répondu comme il se devait à cette atteinte aux libertés syndicales.

- On préfère changer nos formes d'action et cela pour préserver l'unité d'action pour garder l'acquis de nos formes de lutte, pour plus axer notre mouvement sur la mise au point de nos revendications et voir les formes d'action qui nous permettront de les obtenir

- On doit imposer à la direction celles qu'ils peuvent nous donner localement :
  - \* reclassifications d'agents particulièrement mal classées
  - \* informations sur la réorganisation des services
  - \* de meilleures conditions matérielles de travail
  - \* une heure d'information mensuelle sur le temps de travail
  - \* la suppression de la note des auxiliaires et la renégociation de leur règlement
  - \* le 13eme mois réparti mensuellement et intégré au salaire pour les non-titulaires (défavorisée au niveau de leur rémunération par rapport aux titulaires)



Une coordination de l'ensemble des services : mettre au point les revendications pour les présenter à la Direction

- On doit populariser, préciser nos revendications nationales : 300 Fr pour tous, 2000 Fr salaire minimum, augmentation des effectifs, titularisation de tous les auxiliaires immédiate, sans concours et sur place; voir comment les faire aboutir. Montrer qu'on ne les gagnera pas par des journées nationales d'action ou des grèves de 24 heures mais par un mouvement de masse tel que celui qu'on a essayé de mener ici localement.

SYNDICAT CFDT EQUIPEMENT

" Le directeur continue son escalade. Il veut même interdire toute réunion syndicale. Il ne sait même plus lire les accords qu'il a signé en 1975 qui donnaient aux syndicats un certain nombre de jours sur le temps de travail pour les Assemblées Générales et les Conseils syndicaux

NOUS NE NOUS LAISSERONS PAS INTIMIDER

Montons tous chez le directeur

Exigeons le respect des droits syndicaux

Exigeons le droit à l'information pour tous

Exigeons la levée de toute procédure contre Goubard"

(tract de l'Intersyndicale de l'Equipelement CGT CFDT FO CFTC)

## LICENCIEMENTS, ÇA CONTINUE....

- GAUTHIER (Zone Carquefou, matériel de manutention) 120 employés, risque de déposer son bilan, malgré un carnet de commande assuré jusqu'à la fin de l'année...
- FONDERIE TECHNIQUE DE VITRAY (Carquefou) 33 licenciements sont prévus sur 140 personnes, à cause de l'absence d'investissements depuis 5 ans. Les travailleurs sont en grève et en débrayages depuis mardi.
- NACOMA (Chantenay) matériel de manutention, risque aussi de déposer son bilan; travaillant à 60% pour la transformation du poisson, elle est directement touchée par crise de la pêche; même rachetée les licenciements sont attendus.

## ILE D'YEU

UN BASQUE REPRIS:

José Pagoaga-Gallastegin, un des réfugiés politiques basques espagnols de l'Ile d'YEU a été interpellé à St Jean de Luz. Il faisait partie des 7 basques assignés à résidence et qui s'étaient discrètement évadés au nez et à la barbe des R.G. Il attend une nouvelle assignation à résidence.

## " L'ANNÉE DU TORTIONNAIRE "

MARDI 29 JUIN, salle Vasse 20h30, la section nantaise d'Amnesty International présente "l'année du tortionnaire" film suivi d'un débat. La section nantaise a pris en charge 2 prisonniers politiques: Au Bénin (ex-Dahomey) Adrien Glete emprisonné pour "menées subversives" par le régime militaire du colonel KEnekou, et en Turquie Yvan Yavru emprisonné à Istanbul par le gouvernement turc pour avoir publié des brochures de gauche. Les 70 adhérents de Nantes vont tout faire pour obtenir leur libération ou du moins l'amélioration de leur condition de détention, dans la plus stricte neutralité politique ou confessionnelle.



# SÉCHERESSE: DROIT A LA VIE POUR TOUS !

LES EFFETS DE LA SECHERESSE. A ce jour, les pertes pour les paysans sont énormes :

- Au niveau des fourrages ; les stocks de foin et ensilage, limités, car les rendements ont été médiocres, sont bien entamés. Les prairies sont grillées. Disons que dans la plupart des exploitations, LES RESERVES SERONT EPUISEES EN SEPTEMBRE. ET APRES ? Le maïs est bien compromis, les semis ou plantations ne seront possibles qu'en cas de pluie...
- Déjà, les pertes économiques sont appréciables : Chute de la production laitière, difficulté de produire et de finir les animaux de viande. Le comble est que l'on profite de cette situation difficile pour baisser les prix.

**INADMISSIBLE !** Voici en exemple les pertes subies par une exploitation moyenne orientée sur le lait :

Ferme de 38 hectares avec 2 U T H, 30 vaches laitières + élevage de génisses. Pertes cause sécheresse : Foin  $2/3 = 2t \times 5ha = 10$  tonnes  
 $10t \times 40 c = 4\ 000,00$  ; Maïs  $5 ha \times 3\ 000,00 = 15\ 000,00$  ;  
 Pâturage [1 mois]  $100,00 \times 50 = 5\ 000,00$  ; Orge  $30 q \times 2 = 60 \times 70 c = 4\ 200,00$  ; Blé  $2 ha, 30 q \times 60 = 1\ 800,00$  ; Paille,  $5t \times 20 = 1\ 000,00$  ;  
 concentrés :  $30 kg \times 30 vaches = 1\ 070,00$ .  
TOTAL : 32 070,00 F (pour 2 travailleurs sur l'exploitation ; perte approximative par travailleur : 16 000,00 F)

## CEUX A QUI LA SÉCHERESSE PROFITE !

- La spéculation sur les fourrages bat son plein : quelques chiffres : luzerne désydratée : 72 c/kg, foin : 65 c/kg. Les firmes et marchands de fourrage qui proposent aux paysans des produits chers, sans garantie sur leur valeur nutritive. Exemple : pulpe de raisin, issue maïs + mélasse etc....
- des marchands de bestiaux qui ont vendu leurs animaux avant que les cours dégringolent et qui achètent maintenant pour repeupler leurs prairies ou les soigner avec les fourrages qu'ils ont pris soin de stocker avant la panique sur les prix.

## ET DES PAYSANS ?

Les paysans ne sont pas tous touchés au même point.

Il est faux de dire que les paysans modernisés qui ont joué l'intensification sont plus gênés que les autres. Certains d'entre eux ont déjà acheté de la nourriture, ou ont l'arrosage, ou alors vendent une partie de leur cheptel. Cela n'empêchera pas l'exploitation de tourner, de toutes façons, l'Etat, le Crédit Agricole ne les laisseront pas tomber.

Les producteurs de céréales qui, d'après la grande presse, subissent le plus, les effets de la sécheresse, vont accuser des pertes bien moins importantes que les éleveurs de l'Ouest. Les baisses de rendement vont être compensées par une hausse du prix des céréales. Une hausse des fermages est en prévision.

FACE À TOUS CES PROBLÈMES, DÉNONÇONS  
TOUS LES PROFITEURS ET SPÉCULATEURS,  
RECHERCHONS DES SOLUTIONS COLLECTIVES !



# UNE REVENDICATION DE BASE : 1,5 MILLIONS D'AIDE DIRECTE PAR TRAVAILLEUR !

Réclamer des reports d'annuités, c'est encore exprimer les intérêts d'une seule catégorie de paysans :  
Ceux qui ont emprunté pour investir.  
De plus, c'est reporter le problème à plus tard :  
il faudra bien rembourser, et la course à l'intensification de production ne fera que s'aggraver.  
Enfin, des possibilités de spéculation sur les prêts sécheresse sont apparues pour certains, les années précédentes.

Tout cela ne contribue pas à préserver les intérêts des paysans exploités.

AU CONTRAIRE, ce que nous revendiquons est plus simple et plus juste : **UNE AIDE DIRECTE IDENTIQUE PAR TRAVAILLEUR SUR L'EXPLOITATION, NOUS AVANÇONS UN CHIFFRE : 1,5 MIL**

Les pouvoirs publics et les organisations agricoles veulent <sup>ils</sup> profiter de la sécheresse pour accélérer l'élimination du plus grand nombre possible de paysans petits et moyens ? C'est ce que nous pourrions voir par leurs réponses concrètes à nos revendications.

Ils ne peuvent éluder leur responsabilité : "Nous ne faisons pas la pluie et le beau temps" a dit BONNET. C'est vrai : les hommes ne sont pas directement responsables des transformations climatiques et des calamités naturelles.

MAIS IL Y A POURTANT UN SCANDALE DE L'EAU : Exemple de CAMPBON où les réserves naturelles sont à bout parce qu'Antar à Donges, ou la ville de Saint Nazaire ont préféré depuis 25 ans, puiser au plus facile, alors que de nombreuses solutions sont possibles pour utiliser à des fins industrielles les eaux de l'estuaire, par exemple. Ce sont aussi les conséquences d'un certain remembrement : les pluies d'hiver ne sont plus retenues, etc...

Dans un pays comme la France, très favorisé au départ pour l'équilibre hydrographique, rien n'a été prévu pour éviter le gaspillage de l'eau : on en subit aujourd'hui les conséquences.

Au-delà des revendications immédiates, nous devons donc nous interroger sur l'avenir de notre société. Aujourd'hui, seule une petite minorité favorisée par sa situation géographique ou par une capacité d'investir, peut se permettre d'arroser. Dans une toute autre perspective, l'arrosage pourrait être étudié de façon collective, au niveau des communes.

## LE CONTRÔLE DE L'EAU NE DOIT PAS CONSTITUER UN NOUVEAU PRIVILÈGE !

Le 26 juin. 1976  
Paysans-Travailleurs de  
Loire Atlantique



# COUÉRON. LES PAYSANS CONTRE LES ACCAPAREURS DE FOIN !

Couéron: 6 000 hectares, dont 1500 en zone urbaine, et 4500 en zone agricole.

D'une part, 80 exploitations, soit environ 200 travailleurs, moyenne de surface d'exploitation: 18 hect (vingt familles exploitant de 5 à 15 hectares ont été obligées de rentrer en usine et aujourd'hui sont ouvriers-paysans.)

D'autre part, 20 personnes qui ont accaparé sur Couéron, non pas par nécessité pour vivre, mais pour le profit et le prestige, de 30 à 200 hectares chacun: quelques ouvriers d'usine, avec 30 ou 40 hectares (dont Radigois...), marchands de bestiaux de 30 à 200 hectares, gros éleveurs avec plus de 40 hectares.

De 300 à 500 hectares sont pratiquement incultes, en attendant la spéculation immobilière!

Dans cette catégorie les accapareurs, ce sont aujourd'hui près de 1500 à 200 ha à Couéron qui pourraient soit agrandir quelques petites exploitations, et dans la plupart des cas installer des personnes qui veulent vivre de l'agriculture; aujourd'hui il y en a des centaines dans le département.

## SÉCHERESSE

Elle touche durement les petits paysans: pas de foin, pas de plantations, pas d'herbe dans les prés. Avant d'acheter à manger aux animaux, il faut manger soi-même et payer les dettes.

Nous apprenons que 12 hectares de foin sont à faire dans la vallée. Après la demande faite par certains petits paysans, le propriétaire (Chiché et héritier (éleveur de chevaux et avocat à Paris: ils possèdent 150 hectares sur Couéron et le Pellerin) donne le foin à faire à Chéreau, entrepreneur du Pellerin, revenu d'Afrique du Nord il y a quelques années qui décide d'acheter la machine la plus moderne pour faire le foin (elle fait des bottes de 700 kg!) (\*note 1)

Ainsi, il enlève plus de 40 hectares de foin à des paysans, qui les faisaient à moitié depuis plusieurs années. (les propriétaires, plutôt que d'employer un fermier, préfèrent vendre la récolte sur pied chaque année au plus offrant)

**"nous prendrons le foin"**

Sous la pression des paysans de Couéron, l'entrepreneur abandonne les 12 hectares de Couéron. Mais pour 8 hectares, il n'y a pas de problème, pour les 4 autres, le propriétaire, après l'avis de Radigois, de Chéreau, les loue à André Radigois, de Port-Launay en Couéron. Celui-ci, gagnant entre 2500 et 3000 Fr à Carnaud Base-Indre, exploite en plus de 30 à 40 hectares avec 50 ou 70 bêtes: ce qui revient à peu près à un double salaire!

Aussitôt connu, les paysans vont voir Radigois et lui demandent de renoncer à faire le foin: celui-ci refuse, nous lui disons que nous irons les faire collectivement Lundi

**Tracteurs: le pré  
barricadé!**

Lundi matin 10h 30 agriculteurs se présentent avec le matériel nécessaire pour faire le foin mais Radigois avec un autre ami était déjà à faucher depuis 7 heures.

Avec tracteurs, les sorties du pré sont barricadées, lorsque la fauche est terminée. Suite à bien des hésitations, après avoir tourné dans les quatre coins du pré, Radigois vient nous voir. Presque tous les paysans lui disent dans des termes bien compréhensifs ce qu'ils pensaient de son action d'accaparer toujours de plus en plus de terres en écrasant les petits paysans (surenchère).

Au bout d'une heure, nous annonçons à Radigois et ses 2 amis de ne plus toucher au foin: c'est nous qui en prenons possession tout de suite!



Dans l'après-midi, endenneur, bot teleuses et remorques... Nous étions plus de 40 et le soir même plus de 1000 bottes étaient remises chez certains d'entre nous, en attendant la distribution aux paysans de la commune qui ont le plus besoin.

Nous avons décidé que le foin fait collectivement et gratuitement aurait pour prix:

- pour les bénéficiaires 4,00 Fr la botte de 12 Kg (33c. le kilo, tarif spéculatif aujourd'hui 65 c.§)
- soit: pour régler la ficelle 0,25 pour la bière (il faisait chaud) 0,25 pour le propriétaire 3,50

## Répartition du foin dans la Commune!

Le lendemain, les 600 bottes restantes subissaient le même sort. Nous distribuons un tract à Carnaud et Tréfi où nous rencontrons beaucoup de sympathie (la CFDT Carnaud, favorable à notre action, n'a pas pu prendre position publiquement. Des militants ouvriers de la boîte sont venus dans le champ nous porter leur soutien)

Quarante-huit heures après, tous les paysans de Coueron sont invités à faire ensemble la répartition. C'est dans la franchise et la bonne humeur que la moitié du foin a été partagée à ceux qui en réellement besoin, et l'autre moitié suivra dans quelques temps de la même façon.

Nous avons décidé que le foin fait collectivement et gratuitement aurait pour prix:

- pour les bénéficiaires 4,00 Fr la botte de 12 Kg (33c. le kilo, tarif, tarif spéculatif aujourd'hui 65 C.§)
- soit: pour régler la ficelle 0,25, pour la bière (il faisait chaud) 0,25, pour le propriétaire 3,50

Nous prenons contact avec le propriétaire pour lui soumettre pourquoi nous avons fait le foin et lui dire que nous lui régleront pour le foin comme le veut la tradition:

- la moitié pour nous qui l'avons fait
- et on lui rachète 0,40 le kilo sa part à elle.

## Vers une culture collective?

En deuxième temps nous lui disons que ce terrain revienne aux paysans de Coueron et que tant qu'un bail ne sera pas rédigé certains envisagent même de le cultiver collectivement.

Des paysans qui ont participé.

# TOUS

## à CHEIX CONTRE

**L'expulsion:** Ce matin lundi à l'aube 2 cars de CRS cernent le bois aux moines. Une très grande mobilisation de soutien aux Mouillès s'est organisée pendant la nuit, (environ 400 personnes) l'information de l'arrivée des CRS étant connue. Il faut une mobilisation de 100 personnes toute la semaine aux Bois aux Moines.

ENEZ - TOUS SOUTENIR LES MOUILLÈS.



# A.P.L. : DANGER D'ÉCLATEMENT ?

NOUS ÉCRIT UN LECTEUR

La lettre que nous publions évoque des débats (et non des crises) qui se mènent aujourd'hui dans le collectif A.P.L. (qui se réunit tous les vendredi soir et est ouvert à tous). Ces débats essaient de résoudre les difficultés que le bulletin doit dépasser au stade de développement qui est le sien. Plusieurs réunions du Collectif ont eu lieu, et des textes qui tentent de clarifier l'enjeu du débat sont en cours d'élaboration. Ils serviront de base à la publication d'articles dans le bulletin qui permettront à tous les lecteurs de participer à la discussion.

[NOTE A.P.L.]

## DÉBATS DANS L'APL

Depuis plusieurs semaines, le Collectif A.P.L. est en plein débat sur une foule de questions, les unes techniques, les autres politiques mais finalement portant toutes sur la place actuelle du journal et de l'orientation à lui donner.

Pourquoi ces débats ?

A l'évidence l'A.P.L. s'est imposé aujourd'hui comme une donnée importante de la vie politique locale. 1 000 numéros diffusés chaque semaine, une collecte de l'information qui ne laisse plus de côté des secteurs importants, font que l'A.P.L. est plus (et même autre chose) qu'un simple rassemblement de nouvelles : c'est un outil pour l'ensemble des courants de lutte anti-capitaliste, un outil pour faire de la politique. Dans ces conditions, il serait impensable que l'A.P.L. existe hors du champ de la lutte des classes, de la lutte politique et ne soit pas traversée de contradictions multiples.

Cela est normal, cela est même utile, mais encore faut-il que ces contradictions lui permettent d'exister, de maintenir et de faire progresser son projet initial. Or, il me semble aujourd'hui qu'un danger très grave pèse

## UN DANGER

sur l'A.P.L. : le risque de l'éclatement parce qu'aujourd'hui c'est le rapport de forces qui tranche concrètement sur le fait de passer ou de ne pas passer tel article et non plus le consensus d'ensemble fondé sur un projet partagé par tous.

Très concrètement, **CFDT**

- l'article sur le congrès de la CFDT : sans revenir sur le fond du débat, il y a eu divergences au sein de l'équipe (divergences fort confuses par ailleurs). L'article a été réécrit par ses auteurs mais il est dans le dernier numéro précédé d'un chapeau aussi long signé "note APL" comme si il y avait eu accord de tous sur ce débat alors que justement les points de vue étaient très différents. L'unité formelle ne sert à rien et il aurait mieux valu que les deux positions s'expriment clairement.

- L'article sur Tréfinmétaux, contrôlé par des travailleurs de l'entreprise n'amène pas de remarques, mais les dessins en première page constituent une attaque ultra-gauche du syndicat CGT de l'entreprise et rend le numéro très difficile à diffuser sur la boîte.

- Il y a plus de 15 jours, le Collectif s'est réuni une journée d'un week-end pour débattre des problèmes touchant l'A.P.L. Un compte rendu en a été fait avec retard, et l'on n'en trouve aucune trace dans le dernier numéro, sans aucune explication.

## LE CLOU

- Le clou est constitué par l'article de trois pages d'analyse du récent mouvement étudiant signé : "l'assemblée permanente des Inorganisés concertés". Il appelle plusieurs remarques : La position de l'A.P.L. sur des analyses de groupes politiques a toujours été de les refuser pour ne pas être le lieu de débats contradictoires permanents, mais d'organiser si besoin, des tables rondes ou de demander à des groupes différents de faire parvenir leurs positions. La règle a été manifestement violée, car, à qui fera-t-on croire qu'il

.../...



## "INORGANISÉS ?!?"

s'agit de la position d'une organisation de masse et non d'un groupe politique. Des "inorganisés" qui se concertent en permanence c'est pas un groupuscule peut-être? Qu'on me permette en plus d'exprimer une ou deux idées sur leur papier: se posant en représentants du mouvement le seul bilan qu'ils en tirent en vérité, est que ce mouvement a été en rupture avec les organisations révolutionnaires. C'est faux, et ça ne va pas loin. En fait, déplorant l'absence d'analyse politique dans le mouvement, ils n'en proposent aucune. Les camarades qui ont écrit ce papier ont pu être à des moments donnés, les représentants du mouvement tout simplement parce qu'ils en étaient la conscience moyenne et qu'ils savaient l'exprimer ; jamais parce qu'ils pouvaient lui présenter des perspectives politiques (c'est plus difficile). La fin de leur papier (à propos des perspectives) est d'ailleurs révélatrice : une série de questions qui peuvent d'ailleurs être intéressantes mais auxquelles le mouvement révolutionnaire apporte des réponses différentes et divergentes selon les orientations.. Ignorer "superbement" le travail politique déjà effectué en la matière ne les fera pas progresser d'un pouce.

## 2 VOIES

Cette parenthèse étant fermée, revenons à nos moutons.

Des problèmes aussi différents que je viens évoquer, montrent qu'il ne s'agit pas d'une accumulation liée au hasard de petits problèmes, mais bien d'une crise de croissance politique de l'A.P.L.

La plate-forme initiale ne lui permet plus de réaliser un accord politique suffisant pour régler les problèmes posés pour la réalisation du canard !

Il y a alors maintenant deux voies possibles :

- Faire comme si les problèmes allaient se résoudre en avançant, ou lorsque la mauvaise phase sera passée, mais alors c'est de fait, entériner le règlement des questions au rapport de forces, dans la confusion, et l'A.P.L. y perdra vite des plumes ;
- Ou alors, progresser dans le débat politique de fond, non pour transformer l'A.P.L. en groupe politique, mais pour lui donner une cohérence politique correspondant à la place qu'elle occupe dans la vie locale.

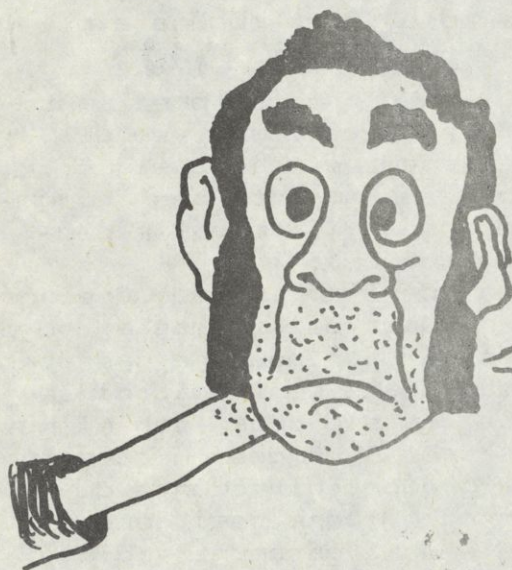
A mon avis, c'est la seule solution et elle est urgente !

Laurent. Militant de l'O.C.R

on prendra  
la 3<sup>ème</sup> solution



tiens ! j' croyais  
qu'on ne passait  
pas de positions  
de groupe politique !





# LA DURE PROFESSION D'AVOCAT : OU COMMENT S'ENRICHIR SANS TROP SE FATIGUER

Annie, condamnée en Juin 1975 à 3 mois et un jour de prison ferme pour non présentation d'enfant est condamnée de nouveau à 1 mois de prison avec sursis le 4 février, après avoir fait opposition du premier jugement (cf: l'APL première semaine de février).

Elle fait appel et doit passer devant la cour d'appel de Rennes le 12 Mai. Son avocat, après longue discussion, accepte de ne pas plaider, mais s'engage à l'aider à préparer ses interventions devant la cour (puisqu'il est décidé qu'elle assurerait elle-même sa défense). Et là, cela devient intéressant.

Son, cet..., notre avocat refuse au dernier moment de l'aider en quoique ce soit et met en garde Annie du "très gros danger" qu'elle court en se présentant seule, sans son "assistance". L'avocat "adresse" de son côté, refuse lui aussi de se présenter trouvant "dégradant" d'avoir à plaider face à un individu n'appartenant pas au barreau. Le procès se déroule dans une chaude ambiance, comme on s'en doute. Le juge (prévenu, peut-être? par la bien connue Mme Delaroche, c'est elle les 3 mois et 1 jour de prison ferme, c'est encore elle le mois avec sursis...) essaie d'empêcher tout débat. Grâce au procureur, c'est un comble, Annie arrive à lire la plaidoirie que le petit groupe de femmes qui travaille avec elle sur l'affaire depuis le début a élaboré.

Le Jugement est mis en délibéré. Le 2 juin, Annie apprend qu'elle est acquittée. Qui l'eut cru ?

Outre le caractère infamant de la peine en soi pour un tel "délit" qui reste un des principaux éléments de notre lutte, et le décalage scandaleux entre une condamnation par défaut à 3 mois de prison ferme et un acquittement pur et simple pour le même délit qu'il faut dénoncer, un point nous semble très important qui mérite analyse et réflexion.

La présence d'un avocat n'a pas été indispensable pour qu'un acquittement soit prononcé. La "prise en charge" du client dont l'avocat a la soi-disant exclusivité n'est elle pas là pour empêcher tout "justiciable" de réfléchir de s'expliquer et pourquoi pas de se défendre. Notre plaidoirie n'a pas été

un grand discours juridique, Annie a expliqué sa vision de "l'affaire". Il n'est absolument pas question ici, pour nous, de prétendre à une justice plus juste sans avocat, ni de remettre en cause le droit à la défense. Ce que nous voulons, c'est un droit à la défense où l'individu n'est pas "infantilisé" comme il l'est devant le discours du médecin ou du technicien. Nous constatons que c'est "souvent" grâce à l'avocat que la justice garde son caractère inaccessible, incompréhensible, intouchable. Seuls, Messieurs les avocats, peuvent y avoir accès, le palais de justice, c'est leur terrain de chasse et ils en défendent jalousement l'entrée. Qui oserait prétendre manipuler un tel jargon, qui pourrait d'ailleurs le faire ?

Remettre en cause le rôle actuel de l'avocat c'est remettre en cause un pouvoir, un des multiples aspects de la "coopération" avec le système.

PS Détail intéressant, en "outre", on ne peut pas parler, mais on peut payer : le silence est d'or, c'est bien connu ! Tout travail mérite salaire... Qui vole un oeuf vole un boeuf... qui veut voyager loin ménage sa monture. Notre avocat n'ayant plaidé ni à Nantes, ni à Rennes (c'est vrai qu'il a grâce à un labeur épuisant (cf détails de la note salée du susdit) obtenu une révision de la pension alimentaire.. il pourra percevoir ses honoraires) doit être consolé de sa déconvenue : 4255,04Fr ça vous va!! (la note est jointe on pourra réfléchir avant d'entamer une procédure)

On aurait du demander un devis, vaut il mieux être plombier ou avocat de gauche ?

A.Y. - M.E.B.

.. / .. —>



### "LE SILENCE EST D'OR"

Je vous adresse le décompte de mes frais et honoraires que je vous propose de fixer comme suit :

-Procédure.....	Frs 746,88
-Etat des Frais Légaux....	Frs 1069,20
TOTAL	Frs 1816,08

Dont la moitié à votre charge conformément aux termes du jugement Frs 908,04

-FRAIS ET HONORAIRES DE LA S.C.P. dans l'affaire d'augmentation de pension

\*Frais de dossier et de Gestion administrative..... Frs 458,00

\*Prestations Spéciales (Photocopie, téléphone.) Frs 192,00

\*Honoraires (Réception, consultations diverses lancement de la procédure conclusions, échange de pièces tentative de transaction, plaidoiries, surveillance de l'exécution, signification, réglements)..... Frs 1600,00

TOTAL..... Frs 2250,00

2250,00

TOTAL A REPORTER..... 3158,04

-INSTANCE PENALE:

\*Frais de dossier et de Gestion administrative..... Frs 52,00

\*Prestations spéciales (Copie de jugement, photocopies, téléphone, divers.....)..... Frs 145,00

\*Honoraires (études du dossier demande de copie de pièces contacts divers, opposition présentation à audience étude du dossier, assistance à audience, surveillances diverses, consultations, réceptions, conseils. Frs 800,00

TOTAL..... Frs 1097,00

1097,00

TOTAL GENERAL.....Frs 4255,04 (Procédures, état de frais honoraires)

## 9 LICENCIEMENTS PREVUS à l'Institution N-D de la Charité communauté de sœurs gérant un centre de filles "CAS SOCIAUX"

La communauté de sœurs gèrent ce centre en employant une majorité de personnel laïc. Ce centre est entièrement subventionné par des prix de journées de la D.D.A.S.S. (direction départementale de l'action sanitaire et sociale) Il est privé parce que les sœurs gèrent les subventions.

Les filles sont envoyées par la D.D.A.S.S. ou la justice (mesure d'assistance éducative liée soit à leurs familles soit à de petits délits) elles vont soit en internat soit en pré-foyer soit en foyer de semi-liberté suivant âge et maturité.

Les locaux que loue la communauté à ce centre:

- dans la communauté: l'internat, les classes 2 ateliers, calandre et manutention, le foyer de semi liberté avec son entrée propre.
- un appartement extérieur pour le pré-foyer
- un groupe à la campagne (propriété des sœurs)

JUSQU'A MAINTENANT :

Le centre était prévu pour recevoir 110 filles et maintenant il n'en reçoit plus que 80 environ et il y a toujours le même personnel. 80 personnes réparties entre : Direction - Educatif - administratif et entretien.

Les prix de journée sont de 198 frs pour l'internat 157 frs pour semi-liberté 21 frs pour le service de suite, par filles et par jour effectif de présence des filles dans le centre le prix de journée étant suspendu pendant les fugues.

La communauté se trouve donc avec un énorme déficit (70 % de ces prix de journées servent à la paye).

POURQUOI CETTE BAISSSE D'EFFECTIF ?

- En 18 mois nous avons reçu une seule fille envoyée par la DDASS, pourquoi ?
- Impact de la majorité à 18 ans ?
- Changement de la politique sociale ?





- Retentissement de Mai 68 ?
- Importance du milieu ouvert et de la prévention [travailleur sociaux dans les quartiers, les jeunes restants dans leurs familles] ? ou placements dans des familles.
- Les internats qui ne conviennent plus aux jeunes qui coûtent trop chers ?

**DEFICIT FINANCIER**

La baisse d'effectif implique forcément une diminution de rentrée des prix de journées, alors que les charges de locaux et de personnels restent les mêmes.

La communauté veut se retirer et une association est créée en sept. 75 pour reprendre la gestion du centre courant 1977 sauf si le déficit est trop important.

RESTRUCTURATION conduisant à 9 licenciements plus 2 en suspens plus les soeurs démissionnent au lieu d'être licenciées plus de nombreuses démissions dont certaines sont bien liées à la situation de la maison.

JUIN 1976 : le directeur donne sa démission. La sous-directrice assurera l'intérim et sera reclassé comme éducatrice [suppression de son poste].

La majeure partie du personnel n'a pas été informé de cette situation avant fin avril sous prétexte d'éviter la panique.

**LA CENTRALE, À LA BAULE!**

A l'appel du CRIN [Comité Régional d'Information Nucléaire], samedi après-midi, plus de 400 personnes démarrent de la Petite Hollande pour manifester contre l'implantation de la Centrale Nucléaire prévue au Pellerin.

Fauvette, le cheval qui tire le corbillard, ouvre la marche de cette manif pas triste.

Un Spectacle à lieu place Gracilin et une 2ème représentation dans les rues piétonnes : Inauguration de la Centrale avec interview du "chénateur Sauty" et de "monsieur le 1er Sinistre". Suivi d'un accident Atomique où des atomes [par-

Cette restructuration évite le problème qui se pose dans bien des internats actuellement.

Là-dessus se greffe des conflits internes entre chef de service du foyer de semi liberté, directeur et communauté.

Le personnel n'arrive pas à obtenir d'explications sur ces conflits qui ont des répercussions sur les relations entre internat et foyer et embrouillent les luttes qui essayent de se mener.

Le directeur jusqu'à maintenant refuse d'expliquer les raisons de sa démission.

A partir de ce problème, il y aura une réunion mercredi 17h à 19h, rue Lamoricière, à la CFDT, sur les points de la restructuration des internats.

Correspondance  
A. P. L.

Participants habillés en noir] viennent coucher les spectateurs sur place. Un plan Orsec est mis sur pied aussitôt: infirmiers avec brancards.

Beaucoup de banderolles destinées aux quelques personnes restées à Nantes : "Soyons Actifs aujourd'hui pour ne pas être radio-Actif demain!", Société Nucléaire, Société Meurtrière", on peut même entendre : "La Centrale à la Baule !".

Avant de retourner place de la Petite Hollande, les Nantais sont invités à déguster des saucisses grillées uniquement par le soleil à l'aide d'une parabole.

Vu le temps, elles auraient presque pu cuire sans parabole.



[The page contains extremely faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document. The text is arranged in several paragraphs across the page, but no specific words or phrases can be discerned.]



# ENSEIGNEMENT PRIVÉ : LA CFDT, C'EST LE DIABLE..

(POUR LES DIRECTIONS DIOCÉSAINES, LES ASSOCIATIONS DE PARENTS  
ET LES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT)

Le syndicat CFDT Enseignement privé de la région Pays de Loire a tenu une conférence de presse le Mercredi 23 Juin, rue Lamorissière au siège de l'U;L-CFDT. **ANTISYNDICALISME**

Cette conférence de presse avait pour thème "Droit Syndical et Répression" avait pour but, tout d'abord, de répondre au communiqué de Presse de l'UDOGEC du 12 Juin 1976 qui, suite à la grève du 15 Juin, prétendait que les chefs d'établissement respectent le droit syndical et qu'il n'y a aucun problème dans ce domaine. Et ensuite de dénoncer les manoeuvres des associations de parents, des directions diocésaines et des chefs d'établissements qui visent à détruire l'organisation syndicale en s'attaquant à des individus qui la représentent et en la discréditant aux yeux des travailleurs.

La CFDT a dénoncé le fait que, si des négociations avec l'employeur privé (UDOGEC) ont été engagées sur l'élargissement du droit syndical, les chefs d'établissement refusent de s'engager et se réservent le droit de l'appliquer ou non dans leur établissement. De plus, les militants ayant des responsabilités syndicales se voient refuser l'organisation du droit syndical dans la profession : aucune délégation d'heures etc... ceci du à un antisyndicalisme flagrant des employeurs privés comme des employeurs publics.

## PLAINTES

La CFDT a également signalé plusieurs cas de militants syndicaux qui, soit se voient inquiétés par des plaintes de parents d'élèves auprès de l'académie et auxquels on reproche de soi-disant fautes professionnelles, soit se voient supprimer une journée de salaire (délégation syndicale) pour absences trop fréquentes dues à des mandats syndicaux.

A l'école Sainte Croix du Mans, le directeur administratif, Mr de

Boissien, demande aux parents d'écrire au Rectorat pour que la "situation intolérable" due à la présence du secrétaire de l'Union Régionale CFDT dans l'établissement cesse.

A Ancenis, c'est contre un surveillant de nationalité portugaise syndiqué à la CFDT que se porte la répression : on lui reproche un abandon de poste lors d'une journée de grève, on le surveille, on l'insulte on le menace de le faire expulser de France.

Dans un établissement de Nantes, une employée du personnel administratif déléguée à la commission paritaire se voit refuser le droit d'aller à la commission par le directeur qui prétend que son travail est prioritaire.

La CFDT a également dénoncé les manoeuvres des employeurs visant à discréditer l'organisation aux yeux des travailleurs : on ne nomme pas de remplaçant lors d'une absence d'un militant pour mandat syndical ce qui implique que son travail est fait par ses collègues, les employeurs disent ouvertement que la CFDT veut la mort de l'enseignement privé, que la CFDT est contre la liberté de l'enseignement. **15 000**

La CFDT a expliqué que dans la région Pays de Loire, il y avait 15000 travailleurs dans l'Enseignement privé et que 20 à 30 % étaient syndiqués à la CFDT ce qui implique un mouvement revendicatif assez important que les employeurs veulent briser dans un premier temps pour atteindre ensuite l'organisation en tant que telle.

Face à ces problèmes la CFDT pose comme revendications : Libre expression et expression syndicale collective.

Conférence de Presse CFDT - APL







# P.T.S.P.

Une coordination de l'ensemble des services : mettre au point les revendications pour les présenter à la Direction

**CHEIX** : On doit populariser, préciser nos revendications nationales : 300 Fr pour tous, 2000 Fr salaires, changements pour les tours de garde auxiliaires immédiate, sans congés et sur place, voir comment les faire aboutir.

Montrer qu'on ne les gagnera pas par des journées nationales d'action ou des grèves de 24 heures mais par un mouvement de masse tel que celui qu'on a essayé de mener ici localement.

**MARDI** : région du vignoble SYNDICAT EQUIPEMENT

**MERCREDI** : région d'Anagnis " Le directeur considère son emploi et veut interdire toute réunion syndicale. Il ne sait même plus lire les accords qu'il a signés en 1975 qui donnaient aux syndicats un certain nombre de jours sur le temps de travail pour les Assemblées Générales et les Conseils syndicaux

**JEUDI** : région de Guerande et Pontchateau NOUS NE NOUS LAISSERONS PAS INTIMIDER

**VENDREDI** : région de Nantes (tract de l'Intersyndicat de l'Équipement CGT Exigeons le respect des droits syndicaux

**SABEDI** : région de Blain et Redon Exigeons l'accès à l'information pour tous Exigeons la levée de toute prohibition

**DIMANCHE** : région de Chateaubriant LICENCIEMENTS

**LUNDI** : Pays de Retz

**GAUTHIER** (Zone Carquefou, matériel de maintenance) 120 employés; risque de déposer son bilan malgré un carnet de commande assuré jusqu'à la fin de l'année...

**FONDERIE TECHNIQUE DE VITRAY** (Carquefou) 33 licenciements prévus et déjà réalisés à cause de l'absence d'investissements depuis 5 ans. Les travailleurs sont en grève et en débrayage depuis mardi.

**NACOMA** (Chantenay) manufacture, risque aussi de déposer son bilan; travaillant à 60% pour la transformation du poisson, elle est directement touchée par la baisse de la pêche; même rachatée les licenciements sont attendus.

Prochain collectif départemental le 13 juillet 22h au 9.10 E rue du Hauts-Pavés.

UN BASQUE REPRIS:

José Pagoaga-Gallastegin, un des réfugiés politiques basques espagnols de l'île d'Yeu a été intégré à St Jean de Luz. Il faisait partie de 7 basques assignés à résidence et qui s'étaient discrètement rados au nez et à la barbe des G.I. Il se propose de fonctionner plutôt comme fonctionnaire syndical.

**L'ANNÉE DU TORTIONNAIRE** de réflexion, invite tous ceux qui sont intéressés à une réunion

MARDI 20 JUILLET, salle classe 20h30, la section nantaise d'Amnesty International présente "l'année du tortionnaire" filmé par un ami. La semaine prochaine charge 2 prisonniers politiques: Au Bénin (ex-Dahomey) Adrien Olete emprisonné pour menées subversives; en régime militaire de colonel Kneko et en Turquie Yvan Yavru emprisonné à Istanbul par le gouvernement turc pour avoir publié des brochures de gauche. Les 70 adhérents de Nantes vont tout faire pour obtenir leur libération ou du moins l'amélioration de leur condition de détention dans la perspective d'une neutralité politique ou confessionnelle.

Un texte circulera largement dans les équipes dans la semaine.



The following information is for your information and is not to be used for any other purpose.

CONFIDENTIAL

1. The information contained in this document is classified as Confidential.

2. It is to be controlled, stored, transmitted, and disposed of in accordance with the provisions of the Civilian Control Act of 1950.

3. This information is to be disseminated only to those personnel who have a valid "need to know" and are authorized to receive it.

4. It is to be destroyed when it is no longer needed for the purpose for which it was created.

5. It is to be kept in a secure location and protected from unauthorized access.

6. It is to be handled in accordance with the provisions of the Civilian Control Act of 1950.

7. It is to be destroyed when it is no longer needed for the purpose for which it was created.

8. It is to be kept in a secure location and protected from unauthorized access.

9. It is to be handled in accordance with the provisions of the Civilian Control Act of 1950.

10. It is to be destroyed when it is no longer needed for the purpose for which it was created.